

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le **27 novembre 2014** à 18 h,  
sur convocation de Patrice GAUSSERAND Président.

**Présents** : Christian PERO, Martine SOUQUET, Michel HOSPITALIER, Lahcene BAAZIZ, Muriel FAVOT, Michaële BOTT, Bernard DOAT, Michelle LESOURD, Claude SEGUIER, Danielle CONDO, Michèle RIEUX.

**Excusés** : Patrice GAUSSERAND, Monique GUILLE, Ghislaine PEDOUSSAUT donne pouvoir à Michelle LESOURD, Marie-Christine BOUTONNET, Josette MONTEL donne pouvoir à Christian PERO.

**Absents** : Fanny NELATON.

#### ORDRE DU JOUR

Validation des comptes rendus du 28 octobre 2014  
Aides financières 10 demandes  
Délibération création /fermeture de poste  
Délibération choix assureurs  
Répertoire des administrateurs  
Questions Diverses.

M le Vice-Président demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :  
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - COMITE SOCIAL (accord à l'unanimité)

Validation des comptes rendus du 28 octobre 2014

#### Unanimité

Secours Financiers

12 demandes ont été étudiées.

9 demandes ont été accordées pour un montant de 1563.95 € dont 320 € de tickets eau

2 demandes ont été ajournées.

1 demande a été rejetée.

Depuis le début de l'année 2014, les aides attribuées s'élèvent à 10813.36€ secours divers et 7910 € en ticket service eau.

Il reste 8466.64€ sur la ligne secours du budget et 2410 € de ticket eau

Renouvellement des contrats d'assurance du c.c.a.s. - s.a.a.d : marches

Un avis d'appel public à la concurrence adressé le 02 octobre 2014 à l'association des Maires du Tarn en vue de la passation d'un marché pour le renouvellement des contrats d'assurances du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Gaillac, selon la procédure adaptée.

Après analyse des dossiers il est décidé d'attribuer les marchés de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Responsabilité civile MAIF 1325.11 € TTC (taux de la prime : 0.0529% du budget de fonctionnement)
- Lot n° 2 : dommages aux biens SMACL 2394.05 € TTC (1,08 € HT par m<sup>2</sup>)
- Lot n° 3 : protection juridique, protection fonctionnelle MAIF 381.50 € TTC
- Lot n° 4 : assurance automobile SMACL 1513.22 € TTC (sans franchise)

Il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés tels qu'énoncés ci-dessus.

L'économie réalisée est de 1352€ ce qui permet de prendre en charge la protection juridique à 381.50€

#### Unanimité

## Délibération : MODIFICATION DE DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL - CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE

Le Vice-Président, Christian PERO, donne lecture, à l'Assemblée, d'un courrier d'un Agent Social 2ème classe, Titulaire, qui en raison de problèmes de santé - une invalidité 2ème catégorie - souhaite une diminution de la durée hebdomadaire de son temps de travail. Actuellement à 26 heures/35ième l'Agent souhaite un 12 heures/35ième à compter du 1er novembre 2014.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, ACCEPTE la diminution de la durée hebdomadaire du temps de travail de l'Agent Social 2ème classe, à compter du 1er novembre 2014,

**Unanimité**

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - COMITE SOCIAL

Christian PERO, Vice-Président, rappelle à l'Assemblée qu'une prime est attribuée depuis 2001 aux Agents Sociaux ayant effectué plus de 20 ans et 30 ans de service au sein du CCAS ainsi qu'aux Agents partant à la retraite. Le Comité Social du Personnel Municipal de la Mairie de Gaillac est chargé de remettre le chèque correspondant au montant de la prime à chaque Agent Social. Afin de permettre la remise de cette prime aux Agents Sociaux concernés pour l'année 2014, le Vice-Président propose de verser au Comité Social de la Mairie de Gaillac une subvention exceptionnelle d'un montant de 525 Euros.

**Unanimité**

## Répertoire des administrateurs

Après correction il est décidé de transmettre par courriel le répertoire des administrateurs contenant adresse et numéro de téléphone de chacun.

## Questions diverses

- Monsieur le Vice-Président informe de la nécessité de réaliser des travaux à la résidence, petit travaux d'électricité de réparation de chenaux etc... ces travaux seront réalisés par la Mairie.
- Monsieur le Vice-Président invite les administrateurs à partager l'en-cas prévu.
- Monsieur le Vice-Président rappelle la date du goûter des aînés et la nécessaire présence des élus et administrateurs pour la mise en sacs des cadeaux.
- Madame Rieux souhaite que soit vérifié le montant de l'attribution de la subvention sous forme de chèque eau versé par Véolia.

Le prochain conseil d'administration aura lieu le **17 décembre 2014 à 18h30** salle des commissions

La séance est levée à 20h 30 par le Vice- Président

Christian PERO

Vice-Président